

Résolution présentée par la délégation des Philippines

Thème	Conflits et Sécurité
Concerne	Une réforme de l'UNODC afin de maximiser la lutte contre la drogue
L'Assemblée Générale,	
Consciente	de la lutte incessante contre les consommateurs et trafiquants de drogues et son inefficacité dans le temps,
Constatant	que toutes les nations sont concernées par ce combat et ce même constat d'échec,
Scandalisée	par le déclin de la santé publique dû aux overdoses de plus en plus fréquentes et aux maladies transmises par le biais des drogues, créant ainsi une insécurité et une hausse de la criminalité au sein des pays les plus touchés, comme aux Etats-Unis où 72'287 personnes ont péri suite à des overdoses,
Sachant	que plusieurs nations, dont les Philippines, tentent tant bien que mal de trouver une manière d'éradiquer les diverses substances illicites de leurs territoires et les problèmes liés à ces trafics,
Persuadée	que la lutte contre ces réseaux criminels devrait être une priorité, car malgré la création de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), en 1997, il n'y a pas eu de résultats concluants,
Convaincue	que le renforcement de la coopération interétatique permettrait de lutter de manière plus active contre le trafic, la vente et la consommation de substances illicites dans chaque pays du monde ,
Décide	de créer un nouveau programme du nom de FADUB (Fighting Against Drug Use and Business) au sein de l'instance de l'UNODC afin de rendre ce combat plus efficace ; <ul style="list-style-type: none">- de créer un système d'amende où les consommateurs devront payer l'équivalent de 10% de leur salaire avec une augmentation en cas de récidive et où les petits dealers de rue, ainsi que les gros trafiquants devront eux aussi s'acquitter d'une amende conséquente et dissuasive ;- que les États participants devront verser une somme à l'UNODC afin de créer une base de données accessible à tous où tout individu lié à ce trafic sera fiché;- que ces fonds financeront des programmes de prévention et la formation des forces de l'ordre sur place.

Le texte français fait foi